

Pro Senectute

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **19 (1989)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

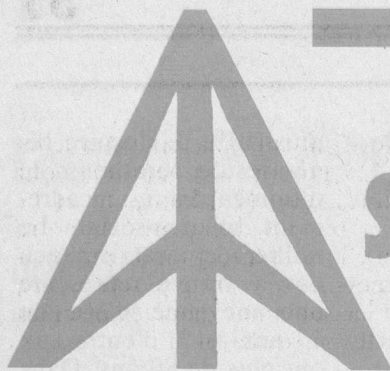
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



PRO SENECTUTE

SECRETARIAT ROMAND: case postale,
1800 Vevey 1, rue du Simplon 23, (021) 923 50 23
SECRETARIATS CANTONAUX:
1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33
1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21
2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20
2502 Bienna, rue du Collège 8, (032) 22 20 71
2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68
2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20
1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53
1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

Comptoir Suisse Concours Pro Senectute

Pendant le dernier Comptoir Suisse, à Lausanne, le public était convié par Pro Senectute à participer à un grand concours: il fallait mettre des légendes sous un certain nombre de dessins de Robin. Les meilleures ont été récompensées l'autre jour au Centre Pierre-Mercier, dans la capitale vaudoise.

Les deux premiers prix reçoivent un bon de voyage Kuoni d'une valeur de Fr. 1000.-, les dix suivants reçoivent alternativement un bon de voyage CFF ou un lingot d'or du Crédit Suisse.

*Je pense donc je suis, je vieillis
donc j'y pense!*
Monsieur Claude Blanc
Epalinges

1^{er}
prix



2^e
prix

*Arrête de courir j'ai quelque
chose à te dire!*
Monsieur Léonard Weber
Morges

Toi aussi tu deviendras vieux!
Madame Françoise Gretillat
Lausanne

3^e
prix



4^e
prix

Un grand-père c'est super!
Monsieur Michel Yerly
Cottens

*J'ai quatre fois vingt et je suis
heureux.*
Monsieur Hellal Assen
Grenoble

5^e
prix



6^e
prix

*Ma retraite? Grâce à PS, je
m'éclate!*
Madame Edith Bovy
Goumoëns-la-Ville

*Prévoir pour que demain soit
aussi bien qu'aujourd'hui.*
Madame Nadine Wuillemin
Rivier de Mies

7^e
prix



8^e
prix

*Pro Senectute - Des pros sur
votre route - Toujours à votre
écoute.*
Monsieur François Zürcher
Echandens

*Papi, raconte-moi encore une
histoire!*
Madame Laurie Paroz
Montpreveyres

9^e
prix



10^e
prix

*Main dans la main, faisons en-
semble un bout de chemin.*
Madame Dorothee Scheder
Corcelles-sur-Chavornay

*Pro Senectute, le parrain de
l'âge d'or.*
Madame Odile Jaeger
Lausanne

11^e
prix



12^e
prix

*Je ne savais pas que j'étais
encore si jeune. Pardon, c'est
grâce à Pro Senectute.*
Monsieur Max Schober
Vaduz

Au micro Ernst Höhn, président, à sa droite Joseph Rey, vice-président des journées. Tous deux militent dans le groupement syndical des retraités AVS. Photo J. D.

Troisièmes journées de l'entraide

Les troisièmes journées de l'entraide des aînés ont réuni les 6-7 septembre à l'Université de Berne plus de 200 personnes représentant de nombreux mouvements.

A l'issue de leurs débats, les participants ont adopté une série de résolutions touchant en particulier la solidarité et la participation. On en retiendra quelques-unes:

- nous demandons aux Chambres fédérales de soutenir les efforts du chef du Département fédéral de l'intérieur, Flavio Cotti, et de l'Office fédéral des assurances sociales tendant à instaurer une cotisation unifiée de l'assurance maladie: en attendant il serait bon de la fixer en fonction des revenus globaux;
- nous enjoignons les Chambres fédérales de maintenir les subventions aux services extra-hospitaliers, conformément à l'article 101bis LAVS; la prise en charge du maintien à domicile devrait être calquée sur le financement du placement en home;
- logement: les personnes âgées, en raison de leur vulnérabilité, ont plus que d'autres besoin d'une protection efficace contre les abus dans le secteur locatif;
- nous attendons des CFF qu'ils rétablissent la participation des grands-parents aux billets de famille et qu'ils introduisent une carte journalière valable 48 heures permettant de rendre visite aux proches lointains;
- au nom d'un million de retraités nous voulons enfin occuper un siège avec voix délibérative dans la Commission fédérale des assurances sociales (AVS/AI et LPP).

J. D.

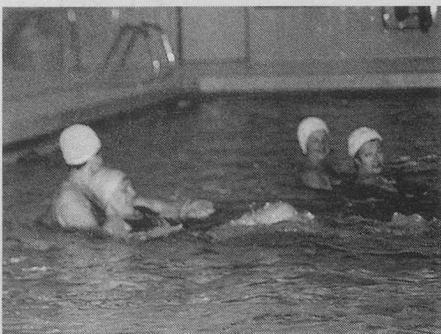


VAUD

La natation pour les aînés

En 1969 déjà, des leçons de natation pour les aînés étaient organisées à la piscine de la buanderie Haldimand à Lausanne. L'exiguïté de cette piscine et la présence d'écoliers rendaient difficiles ces réunions. Avec l'ouverture au printemps 1972 de la piscine couverte de Mon-Repos, la natation pour personnes âgées prenait un nouvel essor et en mars 1972 déjà avait lieu un premier cours de formation pour monitrices. L'ouverture en automne de la même année de la piscine de la Vallée de la Jeunesse à Lausanne et les projets de construction de piscines couvertes à Pully, Payerne, Moudon, Morges, etc., incitaient les responsables vaudois à organiser de nouveaux cours de formation et de perfectionnement.

Depuis, ces cours cantonaux ont lieu chaque année au mois de mars à la piscine de la Vallée de la Jeunesse à Lausanne et en automne à la pis-



cine du Mont-sur-Lausanne. Actuellement, 24 groupes de natation pour personnes âgées (7 à Lausanne et 17 dans les régions différentes de notre canton), sous la direction de monitrices bénévoles (env. 60), se retrouvent toutes les semaines dans les piscines couvertes ou scolaires.

Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sport pour personnes âgées, Comité de natation, M^{me} Denise Isler-Duvoisin, ch. des Tuileries 3, 1066 Epalinges, tél. 021/33 00 77

Ambiance de Noël

Pro Senectute-Vaud organise, en ce début décembre, un concert au temple d'Yverdon-les-Bains, le vendredi 8 décembre 1989 à 19 h 30.

Interprétés par la chorale Plein-Vent sous la direction de Nicolas Ruffieux, des chants de Noël et des chansons d'ici et d'ailleurs.

Cette chorale a fêté récemment son 40^e anniversaire. Affiliée depuis 1964 au mouvement choral international «A Cœur Joie», elle donne chaque année de nombreux concerts en Suisse et à l'étranger.

Après le concert, une collation de circonstance (vin chaud et friandises de Noël) sera servie au Château d'Yverdon-les-Bains.

Ne manquez pas ce moment privilégié!

Inscrivez-vous à Pro Senectute-Vaud, Service «Loisirs», tél. 021/36 17 27.

NEUCHÂTEL

Cette année, notre séjour du Nouvel An aura lieu à Sierre, du 29 décembre au 2 janvier en chambres à 1 et 2 lits, pension complète, ainsi qu'une excursion proposée par notre accompagnatrice, et l'animation de Sylvestre pour Fr. 440.-. Le voyage se fera en autocar, départs de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Si vous êtes seul(e), en bonne forme et indépendant(e), téléphonez-nous, nous vous enverrons notre circulaire et bulletin d'inscription.

Renseignements: Pro Senectute, av. Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 20 20 le matin, Josiane Rognon.

▲ JURA

S'organiser! Mieux se défendre!

De retour d'Allemagne de l'Ouest, nous ne pouvons qu'inciter les retraités de toute condition à s'organiser en groupes et en associations. Ils en ont la possibilité chez nous, en entrant dans les clubs d'aînés. En RFA, par leurs nombreuses activités, par des interventions dans la presse, à la télévision, les anciens restent beaucoup plus que chez nous présents dans la vie quotidienne. Ce qui a pour principal résultat que les milieux politiques et économiques les respectent plus que ce n'est le cas en Suisse. Commençons au village, dans notre quarter, avec nos voisins. Cela fera boule de neige!

Croissance constante

En 1988, les quelque 95 aides au foyer travaillant sous l'égide de Pro Senectute ont travaillé 34 135 heures, dans 44 localités et 250 ménages.

Il y a eu du neuf au service des repas chauds apportés à domicile, en ce sens que des restaurants, ou des voisins, préparent la nourriture. C'est ainsi que 15 460 repas ont été livrés dans 17 localités, à 140 ménages.

Les plus déshérités ont bénéficié d'une aide sous forme de prestations en espèces, en nature ou en différents services. Ils ont été 443. Vous qui êtes peut-être parmi les 937 personnes qui ont participé en 1988 aux différentes activités culturelles, sportives, artisanales, touristiques de Pro Senectute, regardez autour de vous, et entraînez les indécis dans votre sillage. Le troisième âge ne doit pas être le temps de l'ennui et de la solitude. S'il se trouve des personnes entreprenantes dans la cohorte de nos lecteurs, nous les invitons à se faire connaître. Nous publierons leurs invitations et leurs programmes.

A. R.

▲ FRIBOURG

Séjour de fin d'année à Ascona
Hôtel Mulino
du mercredi 27 décembre au vendredi 5 janvier.
Chambre à 2 lits et pension complète (sans boissons)
Fr. 660.- par personne.
Supplément pour chambre seule
Fr. 60.-.
Dernier délai d'inscription: 10 décembre.

Renseignements: Pro Senectute,
rue Saint-Pierre 10, Fribourg,
tél. 037/22 41 53.

Comptoir de Domdidier Journée des aînés

Pro Senectute-Broye sera cette année hôte d'honneur au Comptoir de Domdidier, qui aura lieu du jeudi 7 au dimanche 10 décembre.

Les membres du comité broyard se préparent à présenter un stand attractif et, sur place, seront disponibles pour diffuser une information complète sur les activités de la fondation dans le district.

Ils vous invitent à participer, le samedi 9 décembre de 14 h à 17 h, à la Journée des aînés. Le chanteur Moineau se produira et le thé sera offert aux aînés.

Ils espèrent vous rencontrer nombreux ce jour-là.

Pour de plus amples informations, contacter le Secrétariat cantonal de Pro Senectute, rue St-Pierre 10, à Fribourg (tél. 037/22 41 53).

Le journal «Aînés» sera l'hôte du stand Pro Senectute.

Nouveau
dans la région
lémanique!

Créneau 3

Une émission
pour les retraités
Samedi 11 novembre
à 21 h
FM 102.1 Stéréo
Radio-Salève
en collaboration avec
votre journal «Aînés»

Première journée valaisanne de formation des bénévoles

Retombée inattendue mais très positive de l'émission de la Télévision suisse romande «Le temps du cœur», la première journée valaisanne de formation des bénévoles a attiré à Martigny, le 14 septembre dernier, près de 180 participants provenant des différentes associations d'entraide du Valais romand.

Le comité d'organisation, dont faisait partie M. Dominique Germann, directeur de Pro Senectute-Valais, a choisi, pour ce coup d'essai, un thème proche du vécu et de la pratique du bénévole. Après une conférence introductive de M^{me} Rosette A. Poletti intitulée «Attitude et comportement du bénévole face à l'utilisateur», les participants se sont retrouvés dans des groupes de travail pour approfondir ce sujet et échanger leurs expériences. La journée s'est terminée à la Fondation Gianadda avec visite commentée de l'exposition du sculpteur Henry Moore et buffet valaisan.

Au vu du succès obtenu – trois fois plus d'inscriptions que ne l'avaient prévu les organisateurs – l'expérience sera renouvelée l'an prochain.

Neuchâtel: coup d'envoi à FENEDOM

Une vingtaine de services et d'associations à l'œuvre dans le canton ont constitué le 27 septembre au chef-lieu la Fédération neuchâteloise des services d'aide de soins et d'action sociale à domicile, FENEDOM. Emmenée par M^{me} Jacqueline Bauermeister, présidente du Grand Conseil et ancienne vice-présidente de Pro Senectute, la fédération s'est fixé pour objectif de coordonner les efforts privés et publics,

Doris Wahlen

en vue de promouvoir et de développer toutes les mesures à caractère médico-social pouvant favoriser le maintien à domicile.

La FENEDOM jouera un rôle important en tant que partenaire de l'Etat pour les problèmes relatifs à la santé publique, au moment précis où le projet de loi de santé, en procédure de consultation, doit mobiliser toutes les énergies, rassembler efficacement les compétences et les expériences.

Chef du Département de l'intérieur, le conseiller d'Etat Michel von Wyss a salué cette initiative propre à renforcer la politique des soins à domicile. La création de la FENEDOM intéresse aussi la Fédération neuchâteloise des sociétés de secours mutuels à l'heure où s'échafaudent des conventions visant à mieux prendre en charge les soins et l'aide à domicile.

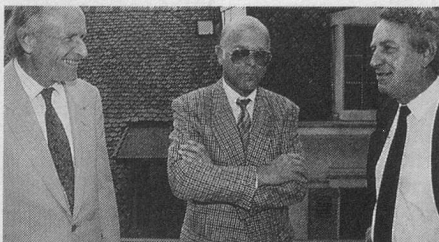
Les institutions ou associations intéressées qui désirent encore adhérer à la FENEDOM peuvent prendre contact avec M. Maurice Marthaler, directeur de l'Office social neuchâtelois, 4, rue du Marché, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 26 86.

Pro Senectute inaugure son secrétariat romand à Vevey

C'est désormais public: Pro Senectute a ouvert une antenne romande à Vevey. L'inauguration a eu lieu le 6 octobre en présence d'une vingtaine d'invités, représentant les comités cantonaux, et les autorités centrales de la fondation, ainsi que la presse.

Ainsi que l'a rappelé le secrétaire général Ulrich Braun, cette décentralisation doit permettre d'améliorer les échanges avec les huit comités cantonaux et régionaux de Suisse romande.

Il en résultera également de substantielles économies de frais et de temps en raison des fréquents déplacements entre Zurich et la Suisse romande.



Les nouveaux locaux du secrétariat romand de Pro Senectute ont été inaugurés récemment à Vevey. Sur notre photo (L. D.): MM. Jean-Louis Delacour, secrétaire romand de Pro Senectute; Ulrich Braun, secrétaire général, et Jacques Dentan, responsable de l'information en Suisse romande de Pro Senectute (de droite à gauche).

Diverses circonstances ont conduit à choisir Vevey comme lieu de ralliement: situation presque aussi favorable que Lausanne du point de vue des communications, bureaux au centre de la ville, à proximité des transports publics, volonté de ne pas introduire de confusions entre le secrétariat romand de la fondation et le comité vaudois de Pro Senectute, dont le centre de gravité est établi à Lausanne.

Cinq personnes sont d'ores et déjà à l'œuvre au secrétariat romand de Pro Senectute: Jean Louis Delacour, secrétaire romand; Jacques Dentan, chargé de l'information et des relations publiques; Daniel Lambelet, chargé de la formation; Doris Wahlen, coordinatrice, et Christiane Richon, secrétaire.

Maladie d'Alzheimer: les familles s'entraident

L'Association Alzheimer Suisse (AAS) a tenu sa première assemblée générale le 12 octobre 1989 à Lausanne. Créée en juin 1988, l'association compte déjà sept sections régionales (Bâle, Berne, Genève, St-Gall, Vaud, Zoug, Zurich) et une quinzaine de groupes d'entraide et de partage, dont

plusieurs fonctionnent en étroite collaboration avec Pro Senectute.

Pour le professeur Jean Wertheimer, directeur du Service universitaire de psychogériatrie de Lausanne et président de l'AAS, ces résultats sont encourageants et augurent bien du développement de l'association.

Les besoins en aide, conseils, informations etc. sont énormes, puisqu'on évalue à quelque 50 000 le nombre de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et d'affections similaires (syndrome psycho-organique) en Suisse.

L'AAS prévoit d'étendre ses activités en 1990 dans plusieurs régions du pays, et de renforcer l'information auprès des médecins et du grand public sur les services mis à la disposition des patients, des familles et des proches.

Un thème percutant: vieillesse, agressivité et violence

La Société suisse de gérontologie a tenu son congrès annuel à Dorigny du 12 au 14 octobre 1989. Près de 500 personnes s'y sont inscrites. Le thème de ce congrès est d'une actualité brûlante: vieillesse, agressivité et violence.

L'insécurité dans les rues n'est pas seule en cause. L'agressivité peut s'exprimer aussi à l'égard du malade âgé dépendant placé en institution. De plus, au sein de la famille, 20% des vieillards sont victimes de sévices physiques ou moraux. Les personnes âgées elles-mêmes sont aussi agressives vis-à-vis de leur environnement. Les causes: la perte de rôle qui les exclut de la société ou un placement en institution mal préparé qui les frustre et les désécurise, d'où cette agressivité.

Une table ronde consacrée au thème «de la lutte des classes à la lutte des âges» était le clou de ce congrès. En effet, l'augmentation du nombre des personnes âgées remet fondamentalement en question le contrat de solidarité entre les générations. A un moment donné, la génération active risque de refuser les transferts tant matériels qu'immatériels envers leurs aînés. Les personnalités qui traitèrent ce sujet ont pris position de façon controversée sur ce problème de société.